

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez sur ce lien](#).



La lettre électronique du CoDES 06

Lettre électronique n° 291 – Février 2021 – PTSM 06

À LA UNE

Validation du Projet Territorial de Santé Mentale 06 – PTSM 06



A la suite de sa validation par le directeur général de l'ARS, début février 2021, le Projet Territorial de Santé Mentale des Alpes Maritimes (PTSM 06) est en ligne sur le site de l'ARS PACA.

Le Projet Territorial de Santé Mentale, en référence à la « loi de modernisation de notre système de santé » (26 janvier 2016) a pour objet, dans une démarche de démocratie sanitaire, de préciser au niveau départemental, les options retenues par les acteurs locaux en matière de politique de santé mentale. Il s'agit, en quelque sorte, d'une adaptation au niveau du territoire, des orientations nationales et la déclinaison d'un plan d'actions détaillé mis en oeuvre pour une durée de cinq ans.

Le PTSM 06, élaboré entre le mois de Juin 2019 et le mois de Novembre 2020, a donné lieu à une forte mobilisation d'acteurs locaux : professionnels de santé, intervenants médicoéducatifs et médico-sociaux, coordinatrice de CLSM, animateurs de GEM, usagers de la psychiatrie et aidants...

Ainsi, plus d'une centaine de participants ont contribué au travers de sept groupes thématiques (au total 33 rencontres de groupes), à identifier les besoins et établir les priorités d'actions à mener.

Il se décline en trois parties :

- Un diagnostic quantitatif ou « portrait de territoire » qui précise les caractéristiques géo et socio- démographiques du département des Alpes Maritimes, les données épidémiologiques relatives aux principales affections psychiques et, enfin, l'offre de soins disponible sur le territoire.
- Un diagnostic qualitatif élaboré par les acteurs locaux, à la lumière de leur propre expérience professionnelle pour les uns ou de leur parcours de soins singulier pour d'autres, afin d'établir, en regard des priorités nationales, du plan régional de santé et des besoins identifiés, quelles étaient les priorités départementales ainsi que les actions à mettre en place ou à renforcer.
- Un ensemble de proposition d'actions (au nombre de 24) s'inscrivant dans l'un des trois axes de la feuille de route santé mentale et psychiatrie (promotion de la santé, prévention, dépistage précoce – parcours de soins diversifiés et coordonnés – accompagnement et inclusion sociale, lutte contre la stigmatisation).

Dans les prochaines semaines seront précisé les modalités de gouvernance et de suivi du PTSM 06 puis les projets retenus en priorité évolueront en contrats territorial de santé mentale (CTSM) pour une durée de cinq ans.

Une demande d'information le souhait de rejoindre le collectif ...

Contacter Dr Jean-Yves Giordana – chargé de mission PTSM 06

Pour en savoir plus

Consulter le PTSM 06



CoDES des Alpes-Maritimes

27 bd Paul Montel - Bât Ariane - 5ème étage - 06200 NICE

Tél. : 04 93 18 80 78 - Fax : 04 93 29 81 55 - [Nous contacter](#)

www.codes06.org

Rédaction : Équipe du CoDES 06.

Contact : M. Patrick Vaz, pvaz@codes06.org

[Retrouvez les archives](#) de la lettre électronique du CoDES 06.

Si vous souhaitez communiquer une ou plusieurs informations dans les rubriques, [écrivez-nous un courriel](#) en précisant toutes les informations utiles.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

Cet e-mail a été envoyé à [[EMAIL_TO]], [cliquez ici pour vous désinscrire](#).